

1) Exp Milgram (années 50)

- leçon de ces exp : obéir à des ordres qui émanent d'une autorité supérieure (ce que demande de faire Hobbes et le légalisme) sans réfléchir, c'est profondément immoral (ici vous pourriez en venir à tuer un homme qui ne vous a rien fait). Un ordre ou une loi qui n'est pas en accord avec le respect d'autrui, avec la liberté d'autrui, n'est pas une loi digne de ce nom. C'est de la violence -une contrainte, pas une obligation.

2) exemple historique les nazis

- D'ailleurs, depuis le tribunal de Nuremberg dans lequel on a jugé des crimes nazis, on a enfin contesté l'idée même de légalisme en insistant sur le fait que désolidariser droit et moral ce n'est pas légitime. Cf. le cas Eichmann dont nous parle Arendt dans un livre qui s'appelle Eichmann à Jérusalem. (sa défense : je n'ai fais qu'obéir aux ordres ! -à la fin du procès on lui a reproché de ne pas avoir fait intervenir sa conscience morale).

Fil directeur : R. reproche à Hobbes dans son œuvre *Du contrat social* d'avoir une conception de l'État immorale, car elle ne laisse pas de véritable liberté aux citoyens. Il va donc avoir une conception de l'État = démocratie directe. Il a une conception de l'homme et de l'état de nature plus positive que H, mais il faudra bien à un moment que les hommes sortent de ce mode de vie, et établissent, par un CS, des lois, et l'État.

Cf. fiche 5